

# Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie  
03340 NEUILLY LE REAL  
☎ 04 70 43 81 47  
email : mairie@neuillylereal.fr



## BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif 2019 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 135 841 € à la section de fonctionnement et à 908 888€ à la section d'investissement.

Le budget d'investissement permettra de financer :

- l'aménagement du terrain situé derrière la salle Henri Baron et des berges de la Sonnante en espace de plein air,
- la réfection de plusieurs voies et chemins communaux dans le cadre du programme de voirie 2020,
- des travaux et l'acquisition d'un poêle pour le restaurant Henri IV,
- des travaux de rénovation de l'église Saint-Julien,
- l'aménagement de l'espace cinéraire au cimetière,
- l'achat de panneaux de signalisation et de divers matériels : un broyeur, un photocopieur pour le secrétariat de mairie, un panneau d'information lumineux, un défibrillateur pour les abords de la salle Henri Baron, des extincteurs, du matériel informatique,...
- l'installation d'un arrosage automatique au stade Hubert Turaud

Les taux des impôts locaux communaux sont maintenus depuis 2013.

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2019	TAUX MOYEN 2019		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2020
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.54 %	24.56 %		11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.61 %	21.59 %	19.11 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.98 %	49.72%	35.92 %	28.98 %